



**PRÉFET
DE LA GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Nos Quartiers

« *Vak'Ansanm 2025* »

À vos projets



Appel A Projets 2025

Quartiers prioritaires de la politique de la ville

I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DISPOSITIF

I-1 LA CAMPAGNE 2025

Créée en 2020, cette opération destinée notamment aux jeunes des quartiers prioritaire est largement plébiscitée par l'ensemble des acteurs de la politique de la ville.

En 2024, le dispositif a permis de soutenir 112 projets sur l'ensemble du territoire des six villes en contrat de ville : Cayenne (25), Kourou (21), Macouria (17), Matoury (20), Remire-Montjoly (11) et Saint-Laurent du Maroni (18). Elle a bénéficié à plus de 20 000 jeunes et à leurs familles, grâce à l'engagement des collectivités territoriales et à celui de 49 associations guyanaises qui ont permis d'organiser plus de 250 opérations.

Conformément à la volonté exprimée par le Président de la République, le dispositif quartier d'été dit « **Vak'Ansanm** » en Guyane est reconduit en 2025.

Déclinée localement, cette opération repose sur de grandes orientations nationales qui visent à faire du temps des vacances et des congés :

- Un temps de respiration, de divertissement et de découverte ;
- Un temps de rencontres et de renforcement du lien social.
- Un temps de loisir autour des jeux, du sport, des valeurs véhiculées par l'olympisme.

Une attention particulière sera portée à l'ambition des projets proposant notamment :

- des rencontres et activités interquartiers afin de prévenir des phénomènes de rixes,
- des activités en soirée et les week-ends afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier des « **Vak'Ansanm** », mais aussi d'animer l'espace public durant ces périodes,
- des activités mixtes et intergénérationnelles, mais aussi dédiées aux jeunes filles, aux femmes et aux familles qui sont souvent moins bénéficiaires des activités proposées.

L'enveloppe allouée en 2025 pour les opérations Quartier d'Été dans les six communes est de 370 600 €. Certains projets ont été identifiés dans l'appel à projets contrat de ville 2025 et ont été réorientés vers « **Vak'Ansanm** ». Ces projets doivent être redéposés sur DAUPHIN, dans le cadre dudit appel à projets, par les porteurs

Ainsi pourront être encouragées et soutenues des actions mettant en avant les objectifs suivants :

Objectif 1 : Respirer, s'amuser et découvrir :

- l'offre d'activités et d'animations privilégiant l'esprit de découverte, d'initiation et d'apprentissage,
- la promotion du sport,
- l'accès à la culture,
- le développement de l'esprit critique et citoyen des jeunes,
- le soutien à la parentalité.

Objectif 2 : Préparer et accompagner aux/pour/les grandes vacances :

- la sensibilisation au soin de soi et des autres,
- la sensibilisation à la nature,
- l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat dans les quartiers,
- la mobilisation des acteurs locaux pour permettre aux jeunes de trouver des jobs d'été,
- les expériences de « volontariat rémunérateur » telles que les chantiers d'insertion ou éducatifs,
- la formation et l'acquisition de compétences structurantes et valorisables sur le marché du travail.

Objectif 3 : Se rencontrer, se retrouver et renforcer le lien social :

- les activités interquartiers et/ou intergénérationnelles,
- la mobilisation des dispositifs de participation et d'engagement citoyen,
- le renforcement des liens entre les habitants des quartiers et des institutions.

I - 2 – LES TERRITOIRES ET PUBLICS CONCERNÉS

En Guyane, le dispositif a vocation à se dérouler sur les 6 communes en contrats de Ville : Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Macouria, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni. Les actions à mettre en place sont orientées particulièrement vers les jeunes et les femmes vivant dans les 29 quartiers prioritaires de la politique de la ville de Guyane.

I - 3 - LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Les structures qui seront soutenues par ce fonds, devront s'engager à promouvoir et à faire respecter les valeurs de la République. Tout manquement à ces principes conduira à la dénonciation de la subvention et à son reversement au Trésor public.

Les dossiers de demande de subvention devront intégrer, parmi les indicateurs d'évaluation proposés au regard des objectifs de leurs actions, l'approche en matière d'égalité femmes-hommes.

Un cofinancement du projet devra être recherché, a minima, le porteur pourra valoriser ses fonds propres.

I – 4 LA COMMUNICATION

Les porteurs de projets ayant reçu un soutien financier au travers de « **Vak'Ansnm** » 2025 s'engagent à :

- mettre en place une politique de communication et d'information via, le cas échéant, leur site internet ou tous moyens efficaces pour faire connaître localement leurs programmations estivales (mobilisation des médias de quartiers, campagne d'affichage public, distribution de flyers et de programmes dans les boîtes aux lettres, ...);
- mentionner le soutien du ministère de la Ville par l'utilisation obligatoire du logo « **Vak'Ansnm** »2025 et la mention de l'opération ;
- communiquer autant que faire se peut sur la plateforme <https://acteurs.lagrandeequipe.fr>

II – MODALITÉ DE RÉPONSE A L'APPEL A PROJETS

Les structures porteuses et intéressées devront déposer leur dossier de demande de subvention sur la plateforme DAUPHIN <https://usagerdauphin.cget.gouv.fr> en précédant la dénomination de l'action par « Quartiers d'été 2025 ». La demande doit impérativement être faite dans la rubrique « 74 Subventions d'exploitation État » en indiquant le financeur : 973-ETAT-POLITIQUE-VILLE.

En entête du Libellé : 2025-973- VAK'ANSANM ET THEME

III LES DÉLÉGUÉS DU PRÉFET AU SEIN DU TERRITOIRE

| TERRITOIRE | DÉLÉGUÉ | ADRESSE E-MAIL | N° DE TÉLÉPHONE |
|-----------------------------------|--------------------------|--|----------------------------------|
| CAYENNE, REMIRE-MONTJOLY, MATOURY | Aymeric DELILLE-MANIERES | aymeric.delille-manieres@guyane.gouv.fr | 06 94 14 15 43 05 94 39 47 66 |
| MACOURIA, | Marcelin GBKOBUBU | marcelin.gbekobu@guyane.gouv.fr | 05 94 21 45 84 |
| SAINT LAURENT DU MARONI, KOUROU | Capucine FRASIE | Capucine.frasie@guyane.gouv.fr | 05 94 39 45 84 |

Adresse générique du service politique de la ville : politique-ville@guyane.gouv.fr

IV – LE CALENDRIER

| PÉRIODE DE RÉALISATION DES PROJETS | DÉPÔT DOSSIER | INFORMATION DES DÉCISIONS AUX PORTEURS |
|---|---------------------------------------|---|
| Vacances scolaires 2025 | Du 12 mai 2025 au 12 juin 2025 | A partir du 01 JUILLET 2025 |